



URBANISME - AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège communal d'Aubel fait savoir qu'il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme, introduite par BADELIM srl, demeurant à 4890 THIMISTER-CLERMONT, Bruyères, 2. Le terrain concerné est situé à Aubel, **Rue de Battice et de Messitert** cadastré Section A n° 874 C, 873 E, 905 E, 909 N.

Objet de la demande : Equipement de la Zone d'Activité Economique mixte : création de nouvelles voiries, aires de rebroussement, égouttage séparatif avec bassin d'orage à ciel ouvert, égouttage unitaire en accottement de la N648, raccordement au réseau d'égouttage existant sur la N648, équipement en impétrants, zone tampon en aménagement paysager, et déclassement de sentiers vicinaux.

L'enquête publique est réalisée en vertu des articles D.IV.41 et D.VIII.7 du Code du Développement Territorial, et conformément à la procédure définie aux articles 7 et suivants du Décret du 06 février 2014 relatif à la voirie communale.

Le projet sollicite, conformément à l'article D.IV.5 du Code, une demande d'écarts par rapport aux prescriptions du Schéma de développement communal pour le point suivant : zone tampon paysagère inférieure à 10 mètres ;

L'enquête publique est ouverte le 22.01.2024 et sera clôturée le 21.02.2024.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête sur le site internet de la commune : <u>www.aubel.be</u> (onglet urbanisme – avis publics) ou à l'adresse suivante :

Administration Communale (service de l'Urbanisme) - Place Nicolaï n° 1 - 4880 Aubel.

- les jours ouvrables de 9h00 à 12h00, et de 14h à 16h00 ;
- les **jeudis 25 janvier, et 1, 8 et 15 février** jusqu'à 20 heures ;

Pour les consultations jusqu'à 20 heures, rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès **du service de l'urbanisme :** téléphone : **087/68.01.38** courriel : **urbanisme@aubel.be**

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège communal,

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Collège Communal Place Nicolaï n° 1 4880 Aubel
- par télécopie au numéro : 087/68.82.95
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@aubel.be
- ou remises **au service urbanisme** dont le bureau se trouve **Place Nicolaï n° 1 (1^{er} étage) à 4880 Aubel**. L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : **permis urbanisme PU 2643.**

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès de **Mme Christiane ROHEN (service urbanisme)** ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante :

Administration Communale – Salle du Conseil (1er étage) - Place Nicolaï n° 1 à 4880 Aubel, le 21.02.2024 à 16h.

Par le Collège

La Conseillère en aménagement du territoire et en urbanisme, chargée de donner des explications sur le projet, est Mme Christiane ROHEN (service urbanisme) dont le bureau se trouve à l'Administration Communale, Place Nicola $\ddot{\text{n}}$ of 1 (1^{er} étage) à 4880 Aubel.

La Directrice générale,

Véronique GOOSSE

Le Bourgmestre,

Freddy LEJEUNE